



Adhésion 2024

Nom : Prénom :

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Je souhaite devenir adhérent ou continuer de soutenir l'association Maison des Hommes et des techniques pour 2024. Ci-joint la cotisation annuelle d'un montant de €

Cotisation annuelle :

- Adhérent individuel : 10€
- Adhérent collectif : 60€

Moyens de paiements :

- Par chèque à déposer ou envoyer à la MHT
- Par virement (voir RIB ci-dessous)
- Sur place par carte ou en espèces

En devenant adhérent :

- Vous êtes tenus informés de notre actualité et de notre agenda
- Vous êtes invités à nos événements

Je souhaite recevoir la Lettre d'information et les invitations par mail Oui Non

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'association.

Identification du compte pour une utilisation nationale

Code banque 14445	Code guichet 00400	N° de compte 08100581346	Clé RIB 77
----------------------	-----------------------	-----------------------------	---------------

Domiciliation : C.E BRETAGNE PAYS DE LOIRE

BIC : CEPAFRPP444

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1444	5004	0008	1005	8134	677
------	------	------	------	------	------	-----

L'adhésion est valable pour l'année civile, elle n'est pas déductible fiscalement.

Ce document est à déposer ou retourner par courrier ou par mail à cette adresse :

Maison des Hommes et des Techniques
Bâtiment Ateliers et Chantiers de Nantes
2Bis Boulevard Léon Bureau 44200 NANTES
Tél. 02 40 08 20 22
Mail : accueil@mht-nantes.fr

Date et Signature :